St GEOIRE en VALDAINE

Patrimoine, Nature, Dynamisme

La Lettre Municipale
Janvier-Février 2014
N° 37

• AG Enfance et Loisirs p.5

• Infos p.8 et 9

• Club Rencontre p.15

L'actuel Accueil de Loisirs Sans Hébergement et les débuts de la construction du nouvel ALSH

Mercredi 18 décembre : **Hôpital Local**
Remise du cadeau du CCAS
aux résidents de St Geoire en Valdaine

Lundi 13 janvier : **Foyer Logement**
Tirage des Rois avec l'aimable participation de
la chorale "Chantons Ensemble"

Mardi 11 janvier : **Vœux à l'hôpital**

Samedi 25 Janvier : **Soirée Jazz**
de Cocktail Mélody

Vendredi 31 janvier :
Pose de la première pierre
de l'ALSH
Accueil et Loisirs Sans Hébergement

Jeudi 6 février : **Les Jeunes Agriculteurs**
Assemblée Générale Départementale

Vendredi 14 février : **Les Donneurs de Sang**
Barbier Janine : Présidente de l'Union Départementale des Associations de Donneurs de Sang / Monique Réveillon et Christiane Blanc Mathieu : médaille de Chevalier du Mérite du Sang / Didier Bury : médaille des 100 dons

ÉDITORIAL

Cette 37ème Lettre d'information Municipale est la dernière de notre mandature puisque le renouvellement des équipes aura lieu les dimanches 23 et 30 mars.

Ce document est surtout la dernière réalisation de Mme Brigitte Bréart de Boisanger qui a décidé, pour raisons personnelles, de ne pas renouveler sa candidature à un autre mandat. Elle était la colonne vertébrale de l'équipe restreinte de vos "journalistes" amateurs, artisans de cette publication, et je tiens à la remercier publiquement. A titre anecdotique et proche géographiquement, je peux témoigner de la lumière restant éclairée fort tard dans son bureau et des courriels que nous échangions, en tout bien, tout honneur, à des heures impossibles pour signaler "j'ai fini telle page, je suis fatiguée, je vais dormir, à demain !" Que répondre d'autre sinon "bonne nuit !"

J'ai eu l'occasion, au cours de la cérémonie des vœux, de remercier Mrs. Bazus et Gaillard, qui arrêtent leur investissement dans la vie municipale ; je renouvelle ma gratitude à leur égard car leurs taches respectives n'étaient pas faciles…

Malgré la proximité de l'échéance électorale, nous sommes tenus de faire avancer la réflexion et les décisions sur l'étude de l'organisation à mettre en place pour l'application des directives de l'Éducation Nationale (changement des rythmes scolaires) dès la rentrée de septembre. Cette évolution entraîne un gros travail de concertation, de nombreuses réunions entre délégués des parents d'élèves, enseignants, inspectrice de secteur de l'académie, élus. Proposer des activités péri-éducatives innovantes dans un horaire imparti et tenir compte des impératifs de la vie quotidienne des parents représente un véritable challenge, sans parler du coût induit que la commune devra prendre en charge dans le prochain budget…

Cordialement,

Michel CUDET, Maire

SOMMAIRE

Rétrospective P.2

Éditorial P.3

Travaux P.4

Vie du village P.4 et 5
- Bibliothèque P.4
- AG Enfance et Loisirs P.5
- Fleurissement P.5

Les vœux du maire P.6 et 7

Infos P.8 et 9

Écoles P.10 & 11

Extraits CM de décembre & février P.12

Les associations P.13 à 15
- Vivre Encore / Le Don du Sang / Valdaine Animation P.13
- La Coordination / Les amis de l'école P.14
- APEL / Enfance et Loisirs / Club Rencontre P.15

Infos pratiques
L'agenda du temps libre P.16

Directeur de publication : Michel Cudet
Conception et mise en page : Brigitte de Boisanger, Pierre Eymery, Patrice Mortreuil.
Impression : Allo copy

Consultez notre site :
www.saint-geoire-en-valdaine.com

Envoyez vos articles à :
communication@sgvaldaine.fr

Invitation

L'association Enfance & Loisirs La Valdaine

convie toutes les personnes déjà concernées ou simplement désireuses d'en connaître davantage sur ses activités à participer aux assemblées générales qui auront lieu à l'Espace Versoud (à côté de la Poste).

vendredi 28 février à 20h30

Travaux

Buvette de La Combe.

Après l'incendie accidentel du 8 août 2013, qui avait ravagé la toiture et après le versement des indemnisations par les assurances, la reconstruction va commencer début mars pour que ce bâtiment soit fonctionnel pour la prochaine saison.

Clocher de l'église.

Après avoir fait démonter la croix qui menaçait de tomber et après beaucoup d'échanges de courriers et d'expertises, la municipalité voit sa patience récompensée : la croix va être reposée et cela ne coûtera rien au contribuable.

La toiture, bac acier, de l'école maternelle.

Dernier point : après la 5ème expertise, des réparations seront effectuées pendant la 1ère semaine de vacances, début mars. On ne pourra pas entreprendre de travaux dans le couloir tant que la toiture n'est pas étanche. Si dans un délai de six mois, nous constatons qu'il y a toujours des fuites, la municipalité entreprendra une démarche judiciaire "dommage ouvrage" pour remédier à cet état de fait.

Christian GAILLARD

Vie du village

Bibliothèque Henri-Renée Morel

Instants volés…

En "vieux routiers" de la bibliothèque, les CM2 prennent possession du lieu dans un joyeux tohu-bohu et établissent les piles selon les consignes données : BD, documentaires, romans. Encore quelques éclats de voix et soudain, le silence s'installe en même temps que les jeunes qui ont choisi leur lecture, leur coussin (quand il en reste…) et leur coin. On entendrait une mouche voler… De temps à autre, pour partager sa découverte avec son voisin, un élève interrompt le calme. La tranquillité est rompue quand le maître sonne l'heure du retour en classe. "Est-ce que tout le monde a bien fait enregistrer son livre ??"… On vérifie qu'il ne reste pas de bonnet ou écharpe alentour et telle une volée de moineaux, les voilà repartis… Un ange est passé…

De joyeux visiteurs à la bibliothèque.

Les grands de l'élémentaire ne sont pas seuls à apprécier le local de la bibliothèque municipale.

Lorsque la météo le permet, les écoliers de maternelle, sections Grands et Moyens, viennent à pied faire provision d'histoires et de documentaires. Quand le temps est défavorable, c'est une des animatrices qui transporte une caisse de livres jusqu'à l'école.

Pour eux aussi, le rituel est bien en place. La "mat'Sup" a même conçu et fabriqué de grands sacs où, à l'heure du retour en classe, l'élève dépose l'ouvrage qu'il a choisi.

Le portage est ainsi partagé entre tous, sous l'œil vigilant de Danièle. Après avoir navigué, au jugé, entre les rayons et les caisses de livres, vient le moment où chacun s'assied et part à la découverte de SON livre. Parfois, on est déçu et on le repose. Il faut alors impérativement en trouver un autre pour ne pas rentrer bredouille !! Et puis arrive le moment où chacun fait silence… ou presque. Ceux qui le désirent entourent alors Marielle qui fait découvrir une histoire, images à l'appui. Les réactions fusent… qui émet un rire… qui lève les yeux au ciel… qui fait partager son ressenti.

La parenthèse passe très vite… Déjà les "petits" de la classe des Moyens se bousculent devant la porte… Il est l'heure de repartir, non sans avoir dit "au revoir" avec beaucoup d'énergie !

L'équipe de Bibliothèque

Assemblées Générales de "Enfance & Loisirs la Valdaine"

L'association Enfance & Loisirs La Valdaine accueille les enfants, à partir de 3 ans, et les jeunes.

Que ce soit pendant les vacances scolaires ou tout au long de l'année, par le biais d'activités spécifiques, dans le contexte du périscolaire ou l'ALSH, l'association Enfance & Loisirs La Valdaine accueille les enfants, à partir de 3 ans, et les jeunes.

Afin de faire mieux connaître le registre des activités qu'elle propose, l'association convie tous ses adhérents et plus généralement, les personnes curieuses d'en savoir plus à son sujet, à participer à ses Assemblées Générales qui auront lieu **vendredi 28 février à 20h30 à** l'Espace Versoud, à côté de la Poste.

Un vaste tour d'horizon sera proposé à l'attention de tous, du détail de chaque activité pratiquée à celui des budgets impliqués. Il sera possible de faire ainsi connaissance avec un bon nombre d'intervenants, qu'ils agissent en tant qu'animateurs, responsable ou administrateur.

La construction du futur nouveau centre, toujours situé à la Martinette, dont les travaux ont déjà démarré, sera bien évidemment longuement évoquée, au gré des questions de chacun, les plans du bâtiment seront exposés. Cette construction sera mise en exploitation dès la rentrée scolaire de septembre 2014.

Au vu de la fréquentation hebdomadaire de la structure, les responsables espèrent une participation nombreuse à cette Assemblée Générale et par avance, vous remercient de votre présence.

Le Bureau de Enfance et Loisirs

Fleurissement du Village

Mireille a accueilli, samedi 1er **février, les participants au concours communal des maisons** fleuries pour les remercier et les féliciter de leurs très belles réalisations florales.

"Au cours des cinq années écoulées, j'ai appris à apprécier mon rôle d'ambassadrice du fleurissement car il m'a permis de faire plus ample connaissance avec beaucoup d'entre vous et il m'a enrichie en ce sens.

L'amour partagé, ce n'est pas rien. Partager l'amour des fleurs est une affaire plus sérieuse qu'il n'y paraît. En effet, partager ses plants, ses graines, ses boutures n'est pas une action anodine. A une époque où tout s'achète, ou presque, offrir le partage des fleurs est une marque de confiance. Par cet échange, nous faisons entrer l'autre dans ce qui nous tient à cœur. C'est une promesse de partage d'émotions. Car c'est bien d'émotion qu'il s'agit. D'abord, c'est une gaieté visuelle quand les fleurs proposent leurs couleurs à nos yeux. Ensuite, nous apprécions la beauté de l'ensemble et l'harmonie qui s'en dégage. Et c'est comme ça que le passant se retourne, voire revient sur ses pas pour admirer davantage les rouges des géraniums, les nuances de toutes les roses.

Entretenir ses fleurs demande du soin et de la vigilance. C'est aussi un moment privilégié que certains vivent dans le silence, en communion avec les plantes. J'en connais d'autres qui leur parlent, les félicitent ou les grondent... Et ça marche ! Les fleurs, les plantes savent répondre à qui veut bien les écouter. Vous faites partie de ces gens-là et je suis bien aise de vous connaître.

Je vous remercie donc pour toutes ces années où vous avez multiplié vos efforts afin d'embellir vos demeures et en même temps, notre village.

Afin de vous encourager à persister dans cette démarche, et aussi parce que leurs fleurs sont très belles, nous avons choisi de vous offrir des lys... parce que vous pourrez récupérer les bulbes et prolonger ainsi l'année suivante une floraison éclatante.

Surtout, continuez d'accrocher des fleurs à vos fenêtres, balcons et autres rambardes. Elles sont autant de sourires que vous proposerez aux passants !"

Mireille RAKETIC, Responsable Fleurissement

EXTRAITS DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

La manifestation de présentation des vœux de la municipalité s'est déroulée le samedi 4 janvier, à l'espace Versoud, en présence du député, François Brottes, du conseiller général, André Gillet, du président du Pays Voironnais, Jean-**Paul Bret et d'élus des communes environnantes.**

Monsieur le Maire n'a pas manqué de rappeler que bien qu'il n'existe pas de "petites économies", le conseil municipal de St Geoire avait fait le choix de maintenir cette cérémonie des vœux, dans la mesure où elle s'exprimait dans une forme sobre et économique, en rassemblant les habitants autour d'un verre de cordialité, un "blanc cassis" sans gaspillage de l'argent public.

Il n'a pas manqué de souligner également que ces vœux pour l'année 2014 avaient une connotation toute particulière puisqu'ils étaient les derniers de la mandature qui leur avait été confiée il y a 6 ans déjà !

Son allocution resterait donc dans le cadre traditionnel des cérémonies précédentes, moment fort de la vie du village comme dit précédemment.

Il rappelait encore que, comme d'habitude, la fin d'année 2013 n'avait pas échappé aux moments tristes ou heureux de par le monde.

Comme beaucoup d'entre vous, sans doute, il avait été marqué par la disparition d'un grand homme, un héros universel de la liberté, … Nelson Mandela. M. le Maire insistait sur le fait qu'il était rare que la mort d'un homme politique suscite un tel déferlement d'hommages et d'émotion. La nation arc-en-ciel qu'il avait su fédérer survivrait-t-elle au décès de son père fondateur ? Notre élu choisissait d'espérer que la réconciliation et la mémoire pourraient prévaloir dans ce grand pays, si important pour le continent africain.

Monsieur le Maire évoquait ensuite l'image du Professeur Carpentier qui, après vingt ans de travail dans la plus grande discrétion, venait de réussir son projet de cœur artificiel. Le Pr Carpentier illustrait bien, à sa manière, l'affirmation d'Isaac Newton qui déclarait que ***"l'on n'a jamais fait de grande découverte*** *sans hypothèse audacieuse" !*

Dans ces deux cas de figure, la persévérance, l'obstination avaient été payées de retour. Preuve était faite qu'il était donc possible de ne jamais désespérer.

M. le Maire souhaitait que toutes les familles, marquées par la maladie et /ou la disparition de proches, puissent y trouver matière à reprendre courage.

Il insistait aussi sur son devoir d'encourager tous ceux qui étaient touchés par le manque d'emploi, la précarité ou la menace de fermeture de leur entreprise à garder l'espoir que la roue finirait par tourner, qu'il fallait s'accrocher et essayer de rajouter, sans cesse des cordes à leur arc. Des solutions existent par le biais des formations, pour mettre en valeur les acquis d'une activité professionnelle passée ou faire un état des lieux du potentiel de chacun.

L'équipe municipale sortante n'avait sans doute pas soulevé de montagne pendant son sextennat mais forte de la confiance qui lui avait été témoignée, elle avait bien travaillé. De nombreuses réalisations en témoignaient, qui touchent tous les secteurs de la vie d'un village : écoles, accueil jeunesse, hôpital local, gendarmerie, réseaux *humides, secs* et accessibilité du centre bourg, … peut-être oubliait-il quelques réalisations.

M. le Maire portait l'accent sur l'une d'entre elles qui témoignera du fonctionnement normal d'une intercommunalité : la réalisation, déjà démarrée, du futur centre de loisirs. Huit communes participeront à l'investissement financier. On ne cesse de rappeler qu'il faut désormais que les communes fonctionnent en terme de "bassin de population". Tous les élus du bassin de vie se sont sentis concernés par le projet d'Accueil Loisirs Sans Hébergement, assis sur la commune de St Geoire. Il les remerciait pour cet engagement qui, au départ, n'allait pas de soi.

Pour autant que ce dernier sextennat n'ait pas été vain, il restait encore beaucoup à faire.

Si cela pouvait déclencher une vocation à l'engagement communal, M. le Maire proposait le détail d' une liste de projets à faire aboutir : la restitution de sa croix à l'église (opération qui fait malheureusement l'objet d'une expertise interminable pour savoir quel assureur prendra en charge le coût); la mise en accessibilité des services administratifs du bâtiment de la mairie, incontournable pour 2015, les plans sont déjà dans la boite ; le plan d'aménagement de l'accès et la récupération des eaux pluviales à l'hôpital [le dossier de "loi sur l'eau" arrivant à son terme, les travaux pourraient démarrer dès les beaux jours et à ce sujet, rappelons que le Pays Voironnais apporte une aide financière conséquente de 510 000 €] ; la construction d'une nouvelle station d'épuration afin de remplacer l'actuelle station de lagunage ; les travaux d'assainissement à Choché (en fait, ils viennent de démarrer…) ; un autre projet dans les cartons, auquel les élus tiennent particulièrement : la remise en état, donc la mise en valeur, de la montée des 3 pierres, chemin emblématique reliant le centre bourg à Plampalais. Depuis plusieurs années déjà, le défilé à cheval et à pied des participants aux Médiévales redonne un coup de jeune à cette voie que tant de St Geoiriens ont montée, pour se rendre au cathé chez les sœurs de Plampalais ou qu'ils ont dévalée pour aller sauter dans la piscine.

Enfin, le développement du site de la Combe devrait figurer au programme des réalisations à venir, d'autant que le Pays Voironnais avait accepté d'apporter son concours et son aide financière.

M. le Maire insistait sur la réalité des années à venir qui seront encore difficiles. La crise économique étant toujours là, pour les collectivités comme pour les citoyens, 2014 sera une année charnière dans le sens où les communes seront obligées de gérer différemment, en raison de la sévère réduction des dotations de l'état.

M. le Maire espérait que l'arrivée de nouveaux élus permette de donner un coup de fouet à ce futur challenge incontournable : réduire les dépenses publiques par une politique d'offre à la demande plutôt que de services. Des arbitrages sévères ne pourront être évités.

Comment faire aussi bien, mais avec moins de moyens, sans rajouter au super endettement ?

C'est aussi le problème quotidien des familles qui, devant l'envolée des prix, doivent revenir au bon vieux principe de nos parents et grands-parents : gérer, c'est d'abord choisir.

Pour sa part, M. le Maire émettait la crainte que les nouvelles générations n'aiment à devoir le faire… À leur décharge, il faut dire qu'elles n'ont connu que l'abondance.

Après quelques mots sur le Pays Voironnais et son rôle de pôle d'appui vis à vis de la Métro grenobloise, Michel Cudet abordait sous l'angle local la répercussion des problèmes nationaux, parmi lesquels le chômage avec la menace de voir de grosses entreprises, en sureffectif par rapport à leur production, réduites à mettre en place de nouveaux plans sociaux conséquents, venant aggraver la situation.
Les emplois d'avenir aidés, financés par l'état, sont une excellente initiative mais une vieille ficelle ne solutionne pas la problématique de l'emploi.
En tant qu'élu de terrain, il rappelait que nos concitoyens rencontraient quotidiennement des difficultés concrètes croissantes pour une survie décente, que cette situation de fort malaise allait grandissant. Le divorce d'avec les "grands" politiques siégeant à la capitale était réel, voire consommé. A l'heure du TGV, la capitale semblait bien éloignée de la province ! ...
C'est une litote de dire que la crédibilité des personnages en charge de la politique est à son plus bas niveau. Il n'est qu'à lire les sondages dont les médias savent nous abreuver. Le sociologue Yves Sintomer s'interroge à ce sujet : ***"les élus continuent de penser de façon archaïque qu'ils incarnent à eux seuls l'intérêt général et qu'ils ont le*** *monopole de la bonne décision".*
"Les responsables communaux, eux, jouent encore un rôle d'amortisseur mais pour combien de temps ??"
"Les élections municipales, c'est demain !
Le renouvellement des conseils municipaux fera l'objet d'une petite révolution avec la mise en œuvre de la loi sur la parité pour toutes les communes de plus de 1000 habitants.
16 000 femmes feront donc leur entrée dans nos assemblées municipales."
Personnellement, M. le Maire s'en réjouissait, le regard des femmes, réputé plus doux, étant très souvent plus pointu que celui des hommes, surtout en ce qui concerne la gestion matérielle de la vie quotidienne.
A ce sujet, l'élu annonçait officiellement qu'il serait candidat à sa succession et qu'il conduirait une liste composée d'élus actuels et de nouvelles personnalités. Celles-ci voulaient bien prendre le risque de se montrer disponibles et compétentes au service de leurs concitoyens. Pour sa part, et pour reprendre l'expression formulée par de nombreux maires, M. le Maire ne se sentait pas "au bout du rouleau, ni saturé tant la fonction d'élu s'avère passionnante." Il souhaitait terminer ce qu'il avait entrepris au cœur de la vie du village. Il annonçait que Mrs Bazus et Gaillard ne repartiraient pas "au charbon" car ils estimaient avoir beaucoup donné à la collectivité, depuis de très nombreuses années.
M. le Maire les remerciait sincèrement pour leur implication et tout le travail qu'ils avaient accompli durant cette longue période.
Bien sûr, il n'oubliait pas de remercier toute l'équipe municipale qui l'avait entouré au cours des 6 années écoulées. Les obligations de résultat qui avaient été fixées n'auraient pu être tenues sans leur concours actif.
Il n'omettait pas non plus de saluer le travail, et les en remercier, "des bénévoles qui, à longueur d'année se dépensent sans compter leur temps, ni leur énergie, afin d'apporter à leurs concitoyens cette étincelle supplémentaire qui fait le "bon vivre" à St Geoire.
"Toutes contribuent à cette qualité de vie et au bien vivre ensemble.
Qu'il s'agisse d'animation culturelle ou sportive, toutes deviennent festives. Que l'on parle de l'exposition "Christofle ou l'art de la table" organisée à Longpra, des interventions d'acteurs, de lecteurs en matière de littérature, de nos Médiévales, de feu d'artifice ou de compétition sportive, de restauration d'art, de création, le constat reste le même : cela bouge à St Geoire et d'autant plus que les champs d'intervention peuvent paraître disparates...
Seul l'engouement que remporte la manifestation compte."
"En cette nouvelle année, je me dois d'exprimer des vœux d'espérance à l'égard de toutes les personnes touchées par mille formes de misères : qu'il s'agisse de maladie, de chômage, de mésentente familiale, de difficultés sociales, de catastrophe naturelle, la liste en est malheureusement longue."
M. le Maire insistait sur le fait qu'il nous appartenait de trouver la forme de solidarité qui saurait répondre à leurs besoins. Il ne fallait donc pas relâcher notre vigilance, sinon à quoi bon vivre dans un village... autant aller se perdre dans la grande solitude des villes...
Enfin, M. le Maire souhaitait à tous la réussite des projets qui leur tenaient le plus à cœur. Comme le soufflait un ami dans l'assistance, "***ce n'est pas parce*** *que les choses étaient difficiles que* ***nous n'osions pas mais parce que nous n'osions pas qu'elles étaient*** *difficiles"* !

Bonne année à toutes et à tous !

Élections Municipales

23 & **30 mars 2014 de 8h à 18h à l'Espace Versoud** (à côté de la poste).

Notez Bien : conformément aux prescriptions légales, il y aura *deux bureaux de vote* . *Le n°1* sera installé à la salle la Cime (haut) et le n°2 à la salle de la Forêt (bas).
Nous transmettions déjà les informations générales concernant le vote dans la Lettre Municipale n°36, page 5 ; merci de vous y reporter.
En effet, nous sommes concernés par le nouveau mode de scrutin, loi du 17 mai 2013 qui prévoit que les électeurs votent pour une liste complète. Sur un même bulletin de vote, ils désigneront leurs conseillers municipaux et les conseillers communautaires (2 titulaires + 1 suppléant/ remplaçant).

Il n'est donc plus possible de panacher, ni de supprimer un nom, ni d'en rajouter un, ni de raturer un bulletin.

ATTENTION : La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire, en même temps que la carte d'électeur.

Vote par procuration.

Celui-ci permet à un électeur de se faire représenter au bureau de vote, le jour du scrutin, par un autre électeur de son choix, auquel il donne mandat de voter en ses lieu et place.
Vous pouvez faire la demande de procuration auprès de la gendarmerie de St Geoire. La personne à laquelle vous donnez procuration doit obligatoirement être électeur de St Geoire et ne peut recevoir plus de 2 procurations.

Isabelle CAVAGNA / Michel CUDET

Le Relais Emploi de St Geoire En Valdaine

Ouvert depuis 1999, le relais emploi est un lieu ressource de proximité dédié à la population de St Geoire en Valdaine, des communes de la Valdaine, ainsi que des communes extérieures. Il accueille les demandeurs d'emploi, les jeunes, les allocataires du RSA ainsi que les actifs.

En étroite collaboration avec le Pays Voironnais, le Relais emploi permet de valoriser et d'optimiser les chances des publics concernés au retour à l'emploi. Deux conseillères vous reçoivent dans les locaux du relais emploi :

- Sandrine Bevy, Conseillère à la Maison de l'Emploi, reçoit sur rendez-vous le jeune public (- 26 ans) dans les locaux du relais emploi lors de permanences les 1er et 3ème vendredi du mois.
- Cécile Chollat, Chargée de mission insertion à l'association intermédiaire ADEQUATION, reçoit sur rendez-vous le vendredi matin de 9h à 12h.

Le relais emploi travaille également en partenariat avec Pôle Emploi, les assistantes sociales, les référents santé du Territoire et toute autre institution en lien avec l'emploi.

Au sein du relais, vous avez accès aux services suivants :

- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivations,
- Aide à la recherche d'emploi, à l'utilisation des sites internet : Pôle Emploi et Maison de l'Emploi,
- Conseils aux entretiens d'embauche, simulations,
- Documentation, fiches métiers etc.
- Aide administrative.

En 2013, parmi les 119 personnes qui ont franchi la porte du Relais emploi, on enregistre :

- 3 retours à l'emploi en CDI,
- 3 retours à l'emploi en CUI , dont 1 sur St Geoire,
- 19 personnes en formation ou retour aux études pour 2 jeunes (en collaboration avec La Mission locale),
- 2 contrats d'avenir : l'un à Entre Deux Guiers (en collaboration avec ADEQUATION), l'autre à St Geoire,
- 20 retours à l'emploi en CDD dont 3 sur St Geoire,
- 5 embauches en CDD pour la période du recensement sur St Geoire en Valdaine

Dans une période économique sensible, le Relais emploi poursuivra sans relâche tous ses efforts, soutenu par le CCAS, soucieux d'accompagner le public.

Contacts
Tél. 04 76 07 52 16
relais.emploi@sgvaldaine.fr

Ouverture
Mardi, jeudi :
8h à 12h et 13h30 à 17h30
Vendredi : 8h à 12h

Nadine TESSIER, Animatrice Relais Emploi

Numérotation des Habitations

Nous tenons à accélérer la pose des plaques de numérotation car vous n'êtes pas sans savoir que c'est un travail très long. D'autre part, lors du passage de M. Thierry Schmidt, agent communal en charge de cette opération, il est fréquent que ce dernier trouve porte close.
Aussi nous vous invitons à venir chercher la plaque de numérotation de votre habitation en mairie.
Celle-ci vous sera remise en mains propres par Mme Delphine Garon-Guinaud. Toutes les informations nécessaires vous seront transmises à ce sujet.
Nous continuerons à effectuer la pose des plaques pour les personnes qui ne sont pas en capacité de le faire, à condition de le signaler au secrétariat de la mairie.
Nous vous remercions de votre collaboration et de votre diligence.

Michel CUDET

Contournement de Chirens

Sous l'impulsion de son maire, Gilbert Dos Santos et de l'équipe municipale, le projet de déviation de la traversée du bourg, réclamée par tous les usagers, a fait un grand pas, **qualifié "d'historique" par le premier magistrat.**

Tous les Valdainois qui se rendent chaque jour en direction de Voiron et au-delà sont aux premières loges des attentes récurrentes journalières, des embouteillages, de la pollution de l'air, générés par la traversée de la commune voisine.
La grande réunion publique, tenue le 8 octobre dernier, organisée par la municipalité de Chirens et par le conseil général dans le cadre d'une opération de concertation préliminaire, a permis à toutes les personnes présentes de juger de l'avancement du projet.
St Geoire était représentée par son maire et M. Tessier, lesquels se sont exprimés au cours des débats de présentation des scenarii. Ils ont pu manifester le soutien de St Geoire au projet, en l'inscrivant sur le registre d'observations ; ceci a été officialisé par courrier confirmant notre souhait de voir ce contournement réalisé rapidement.

De l'exposé diaporama du Service des Routes du Conseil Général, il ressort que *le tracé médian a fait* ***l'unanimité des présents***, parmi les quatre variantes principales proposées. Ce tracé prend en compte les impacts environnementaux sur le marais, le captage d'eau potable et limite au mieux l'emprise sur les terrains agricoles.
La solution technique retenue reste dans l'attente des résultats du dossier d'enquête publique.
Il revient maintenant aux représentants élus du Conseil Général, voire de la CAPV, de se prononcer sur la décision politique de financement pour que les travaux puissent démarrer dans les meilleurs délais.
Vous pouvez contacter la mairie de Chirens pour toute information complémentaire détaillée vous intéressant.

Michel CUDET

Option médiane : longueur 1150m - coût prévisionnel 11 M€ TTC

Nouveaux Rythmes Scolaires à l'École Publique

À la rentrée de septembre 2014 l'école maternelle La Lambertière et l'école élémentaire Val'Joie passeront aux nouveaux rythmes scolaires.

Le décret prévoit d'étaler les 24h d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin. La journée de classe ne doit pas dépasser 5h30 et la demi-journée 3h30 ; la pause méridienne doit être de 1h30 au minimum. Les 3h de classe du mercredi matin permettront d'alléger les autres journées de 45 minutes.

Nous travaillons, en concertation avec les enseignants, les parents délégués et l'inspectrice pour organiser ce temps périscolaire de la rentrée 2014. L'académie a refusé de nous accorder la dérogation qui nous permettait d'organiser 1 heure d'Activité Péri Éducative (APE). Vu ce refus, le décret et la contrainte des horaires des cars scolaires, nous sommes dans l'obligation de choisir les horaires de classe comme suit :

mercredi 9h à 12h, les autres jours se termineront à 15h45 (décalage de 10 minutes pour l'école maternelle).

Les parents pourront venir chercher leurs enfants à 15h45, 15h35 pour la maternelle.

Pour les enfants qui resteront à l'école, la mairie organisera des activités sportives, culturelles et artistiques encadrées par des animateurs de 15h45 à 16h30.

Marielle BRUNET

Appel à candidature pour être intervenant durant les activités péri-éducatives à la rentrée scolaire 2014-2015.

Veuillez remettre votre candidature en mairie si vous souhaitez animer des activités dans le cadre de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires (activités culturelles, manuelles, sportives…).

En tant qu'encadrant, les volontaires doivent présenter le brevet d'aptitude requis type BAFA, validant la capacité à s'occuper de jeunes enfants.

Michel CUDET

École Maternelle Publique "La Lambertière"

Une chorale à la maternelle : tous à l'unisson.

Vendredi 20 décembre 2013, après le goûter de Noël, les enfants des quatre classes se sont retrouvés pour chanter.

Les PS se sont entrainés sur les refrains et ont laissé aux grands le plaisir d'assurer les couplets. "La maison citrouille" et "l'as-tu vu ?" étaient les deux chants choisis par les enseignants pour cette période.

Ce moment partagé a donné à tous l'envie de poursuivre et un rendez-vous est pris pour une nouvelle rencontre au moment de carnaval !

Ce travail permet aussi de préparer les interventions chants de F. Zucchet prévues en mai et juin. Interventions qui aboutiront au spectacle qui sera présenté lors de la fête de l'école.

L'équipe Enseignante

Inscription pour la rentrée 2014-2015

Pour inscrire vos enfants nés en 2011, vous pouvez dès à présent contacter
Mme Marie-Claude BOITET, Directrice de l'école maternelle. (de préférence le vendredi)
Téléphone : 04.76.07.17.20
Courriel : ce.0382760u@ac-grenoble.fr

École Elémentaire Publique "Val'Joie"

Complètement zinzin !

Le groupe musical "les Zinzins" a présenté un spectacle à toutes les écoles de Saint Geoire.
Nos deux comédiens chanteurs ont emporté les enfants enthousiastes dans un tourbillon de danses, de chants et de rires.
Merci à eux pour ce superbe spectacle...

Vive le ski !

Comme chaque année, toutes les classes de l'école Val'Joie bénéficient d'un cycle de ski de fond. Les cinq séances se déroulent à Saint Hugues en Chartreuse ou au col de Porte.
Les élèves prennent beaucoup de plaisir à participer aux différents ateliers proposés : relais, jeux, découverte du milieu, balades, slaloms ...
Quelques commentaires d'enfants :
"Quand la maîtresse est tombée, on a bien rigolé!" / "Le jeu du musher, c'était trop cool..." / "Je suis fier de moi parce que j'ai progressé" / "Le skating, c'est pas si facile!" / "On a fait un épervier et je me suis enlisée dans la poudreuse!" / "La neige était collante et mon copain ne glissait pas même en descente!" / "Nous sommes allés nous balader au pied du Charmant Som." / "C'était fatigant mais j'ai adoré !"

Mme Pascale Thermoz Liaudy, Directrice de l'école Val'Joie,Tél : 04.76.07.54.42, Courriel : ce.0382610f@ac-grenoble.fr

École Primaire Privée "Plampalais"

Le ski de fond au Désert d'Entremont, c'est trop bien !

Le jeudi matin, nous sommes tout excités car c'est le jour du ski. Nous partons en car au Désert d'Entremont et, à mi-parcours, nous prenons Papi Roger qui vient nous accompagner sur les pistes. Tout le monde l'adore Papi Roger ! Après une bonne heure de car, nous arrivons enfin à la station et nous commençons par entrer dans la salle hors sac car c'est l'heure du pique-nique.

Après avoir fait le plein d'énergie, nous descendons au sous-sol par petits groupes afin de récupérer nos skis, bâtons et chaussures puis direction les sensations fortes ! Nous commençons à skier sur une plate-forme où nous faisons quelques exercices d'échauffement et jeux puis nous partons à l'aventure sur les pistes vertes, bleues et rouges en direction du col du Mollard ou du col de Cluse. Nous prenons le temps de faire de petites pauses pour boire mais aussi pour écouter et observer la nature et les traces de lièvres, renards, chevreuils ou chamois qui s'offrent sur notre passage.

Nous avons même vu le Mont Blanc !
La séance terminée, nous reprenons le car, fatigués mais super contents de notre journée.

Jillian, Florian, Romuad, Baptiste et Nattan - CM2

Les inscriptions pour l'année 2014-2015 peuvent se faire dès maintenant.

Les enfants nés en 2011, qui auront trois ans avant le 1er mai, peuvent faire leur entrée à l'école dès cette année dans le courant du 3ème trimestre.

Prendre rendez-vous avec le directeur : M. Pierre DUCOURANT
Tél. 04 76 07 15 00 - Courriel : ecoleplampalais@wanadoo.fr - Site : www.ecoleplampalais.fr

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2013

ADMINISTRATIF & FINANCIER

• Gendarmerie : par acte administratif, la commune donne bail à l'état (ministère de l'Intérieur) d'un ensemble immobilier situé 50 rue Dode de la Brunerie, composé de 7 logements et de locaux de service technique, pour une durée de 9 ans, assorti d'un loyer annuel de 79 800 €.

Avenants : prise en compte des ajustements et modifications demandés par le maître d'œuvre et maître d'ouvrage pour les montants respectifs suivants :

- charpente bois couverture : - 1 189,40 € et - 2 250 €
- menuiseries extérieures : - 258,20 € et - 1 191,68 €
- serrurerie métallerie : 3 056 €
- cloisons doublage faux-plafond : 680 €
- électricité : 4 239 €

• Établissement Public Foncier Local du Dauphiné : convention de mise à disposition des parcelles de la Rochette (1ha10a71ca) par acte en date du 30.11.2012

• Cimetière : la procédure de reprise de concessions a débuté avec un premier constat en novembre 2013. Les concessions en état d'abandon constaté seront validées à l'issue de cette période.

• Association Enfance & Loisirs La Valdaine : convention de participation dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse du Pays Voironnais pour l'accueil de loisirs. Depuis 2003, 7 communes du bassin de vie de La Valdaine (St Geoire, St Bueil, Massieu, St Sulpice des Rivoires, Velanne, Merlas et Voissant) se sont inscrites au contrat Temps Libre et l'action "centre de loisirs" portée par l'association Enfance & Loisirs la Valdaine, rejointes par la Bâtie Divisin en 2006. Une antenne de l'accueil intercommunal a été ouverte sur la commune de Velanne. En septembre 2013, dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires, une deuxième antenne est ouverte sur la commune de la Bâtie Divisin. En conséquence, Charancieu souhaite réintégrer le dispositif. Une convention de partenariat définissant les modalités pratiques et financières a été établie. Une nouvelle clé de répartition financière 2014-2017 pour la partie accueil de loisirs a été adoptée par les 8 communes signataires, avec l'aval de la CAF, correspondant à la durée du nouveau contrat CEJ. La prise en charge par St Geoire s'élève à 35.50%.

ÉTUDE - TRAVAUX - PROJETS

• centre hospitalier – accès : le conseil général a validé le projet présenté par le maître d'œuvre ETEC, le dossier est transmis au service départemental de sécurité des routes pour leur accord

• eaux pluviales : la commune est tenue de se conformer à la réglementation en vigueur et notamment, la loi sur l'eau qui implique une étude d'impact. Il est nécessaire de faire réaliser une esquisse d'aménagement du bassin de rétention de la Rochette, en restant en cohérence avec les projets sur le territoire communal, en termes de volume et de stockage. La municipalité s'attache les services du bureau BURGEAP pour un montant de 7 086.30 € ttc pour les deux études.

ENVIRONNEMENT - URBANISME DÉVELOPPEMENT DURABLE

• Association Foncière de Remembrement du Val d'Ainan : elle n'est pas dissoute à ce jour. Un arrêté préfectoral est nécessaire pour nommer officiellement un bureau qui liquidera le patrimoine. Cette association concerne les villes de Chirens, Massieu et St Geoire.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL DU 30 DECEMBRE 2013

VENTE ANCIEN BATIMENT DE LA GENDARMERIE

La SCI ENZO, à laquelle le conseil municipal avait donné un avis favorable pour la reprise du tènement (délibération du 28 mars 2013), a fait part des difficultés qu'elle rencontrait pour boucler le montage financier relatif à l'achat de la caserne. Le conseil municipal met un terme à cet accord et se retourne vers son plan B, à savoir le rachat par la SCI CAROLINE.L. Cette reprise s'opère conformément aux valeurs financières établies par France Domaine, pour un montant de 480 000 € ttc. Le compromis de vente sera étudié par le juriste de la commune.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2014

ADMINISTRATIF & FINANCIER

• Marché de construction de l'ALSH :

*validation des 3 options du marché n°5 (cloisons et portes mobiles acoustiques & divers) pour un montant de 14 850€ht

*demande de subvention auprès de la sous-préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

• Amortissement des subventions d'équipement (art.204) : technique comptable permettant chaque année de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler ; la durée d'amortissement retenue pour les équipements d'agencement et aménagement, installation électrique et téléphonie pour une durée de 10 ans.

• Budget 2014 : jusqu'à l'adoption du budget au 31 mars, le conseil municipal autorise M. le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

• Tarifs municipaux : reconduction à l'identique des tarifs de l'exercice 2013.

• Convention déneigement : formalisation de l'objet et des modalités de l'accord commune et "Tout Jourdan Le Bois" pour un coût forfaitaire d'intervention de 62 €/h HT, quel que soit le moment de l'intervention.

• Convention avec la CAPV sur des missions de travaux de maintenance dans la commune.

• Gendarmerie : mise en désaffection de l'ancien bâtiment pour que ce bien soit vendu et quitte le patrimoine communal.

• Convention avec la CAPV pour la mise à disposition d'un archiviste au tarif de 210 €/jour.

ENVIRONNEMENT - URBANISME DÉVELOPPEMENT DURABLE

• Association Foncière du Remembrement du Val d'Ainan : dissolution de l'association – le bureau de l'AFR n'ayant jamais acté que les communes avaient accepté la dissolution, l'arrêté pris par la Préfecture désignant les membres du bureau n'étant valide que pour une durée de 6 ans, la commune de Massieu a adressé un courrier à M. le Préfet afin de décider d'un nouveau bureau qui délibérera sur la dissolution de l'association et la rétrocession de ses biens aux communes respectives.

VIVRE ENCORE

Remises de dons à l'association.

Les membres de l'association et les résidents de l'EHPAD remercient chaleureusement Evelyne et
Jean François Deschaux Beaume, conseillers de la société ProWin, ainsi que les membres du comité d'entreprise LTX-Credence pour leur don au profit de Vivre Encore.

Le Bureau de Vivre Encore

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LA VALLÉE DE L'AINAN

L'amicale remercie tous ses donneurs pour leur geste généreux fait en 2013.

L'EFS a collecté 603 poches de sang et plasma pour 646 candidats au don, 10% de moins qu'en 2012 où il y a eu 660 poches collectées pour 718 donneurs. Bilan pas très réjouissant avec une note optimiste : la venue de 31 nouveaux donneurs. (Idem 31 en 2012).
Il est vrai que l'arrêt du prélèvement du plasma sur nos collectes, en juin 2012, se fait ressentir cette année 2013 sur le nombre de prélevés.
Malheureusement, les besoins sont en augmentation : accidents, maladies, allongement de l'espérance de vie. La demande est de plus en plus forte, autour de nous tout le monde est un jour touché par ce besoin de sang, de plasma, de médicaments dérivés du sang. N'attendez pas que cela vous arrive :

"je donne, tu donnes, ils vivent".

Prochaines collectes à
ST GEOIRE EN VALDAINE salle "La Martinette"
Lundi 17 mars de 17h à 20h
avec garde d'enfants (jeux et goûter)

Nous avons tenu notre assemblée générale vendredi 14 février à Voissant, des donneurs ont été mis à l'honneur et ont reçu un diplôme du donneur. En voici la liste :
Insigne d'argent pour 75 dons : M. Billiemaz Pierre, Mme Fabiani Sylvaine, Mme Mule Josèphe.
Pour le 25ème don : Mme Brunet Marielle, Mme De Bortoli

Hélène, M. Blanc Mathieu Éric, M. Rastello Nicolas.
Pour le 10ème don : Mme Bresciani Nathalie, Mme Bruet Sylvie, Mme Rivoire Sylviane, Mme Motte Sylvie, Mme Lamure Charlène, Mme Fresse Tranchard Fabienne, Mme Chollat Rat Fabienne, M. Charvet Florian, M. Christolomme Cédric, M. Favre Alexandre, M. Liard Laurent, M. Nicoud Morgan.
Pour le premier niveau : Mme Serra Clarisse, Mme Pégoud Monique, Mme Duchet Virginie, Mme De Berti Céline, Mme Charvet Nathalie, Mme Charvet Julie, Mme Brique Stéphanie, Mme Amieux Amandine, Mme Agius Marylin, M. Gioia Christophe, M. Carron Cabaret Thibaut et M. Billon Mathieu.
Grand merci à tous ces donneurs pour leur geste civique généreux.

Nous comptons sur votre bon cœur, une quarantaine de minutes pour venir faire UN DON. Lancez-vous un défi :
je donne mon sang et j'amène quelqu'un.

Didier BURY, Président

VALDAINE ANIMATION

L'association organise deux nouvelles manifestations attractives.

Son but est de réaliser une Fête Médiévale toujours plus belle.

Matinée moules-frites, dimanche 23 mars, sur la place André Chaize, à manger sur place ou à emporter.

Ball-trap le week-end des 26 et 27 avril.

Maryvonne KRYSTLIK, Présidente

Coordination Pour Les Actions Sociales En Faveur Des Retraités Du Canton De Saint Geoire En Valdaine

Notre association œuvre en faveur du mieux vivre pour l'ensemble de nos retraités des 11 communes ; elle est ouverte à tous.

Vacances au soleil pour les retraités dans le cadre du programme "séniors en vacances" en partenariat avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances)

Sympathique séjour à la Grande Motte pour 41 retraités du canton, dont 23 ont bénéficié de l'aide ANCV.
5 jours ensoleillés, tant par le climat que dans les cœurs, ponctués en journée par la découverte en petit train de la Grande Motte, nichée dans un écrin de verdure, puis d'une belle promenade en mer accompagnée d'une multitude de mouettes et sternes qui suivaient un chalutier rentrant au port, un bien joli spectacle. Enfin, découverte des Cévennes en petit train à vapeur. Les animations en soirées ont satisfait le plus grand nombre par leur variété : vigne, cépage et crus de la région, fêtes camarguaises avec le taureau animal roi (jamais utilisé pour la corrida), dégustation de produits régionaux, chansons françaises, karaoké. Bref, cocktail réussi pour un séjour heureux laissant à chacun de beaux souvenirs.

Pour 2014, il est programmé un séjour d'une semaine à Munster (Haut Rhin) au cours duquel nous découvrirons la belle région d'Alsace : du 4 au 11 Octobre. Inscriptions d'ici au 15 Mars au plus tard.
Renseignements au 0476076491.

Maryse DESCHAUX-BLANC, Secrétaire

Les amis de l'École

Nous vous attendons Samedi 5 avril pour notre traditionnel Loto, **à La Martinette, à 20h.**

De nombreux lots sont à gagner :

- Ordinateur Portable
- Tablette
- Tablette enfant (6-12 ans)
- Appareil photo enfant (3-6 ans)

Il y aura également des parties à thème telles que : "la cabane au fond du jardin" et les parties enfants gratuites 3-6 ans et 7-12 ans.

Pour 10 cartons achetés,
le 11ème est offert !

Vous pouvez réserver vos cartons auprès de l'école ou les acheter sur place le soir du loto.
Restauration salée, sucrée et buvette sur place

Pour tout renseignement : 04 76 07 48 88
http://www.amisecolestgeoire.fr

Le 7 février a eu lieu la distribution de Pizzas.

Nous remercions les parents qui, malgré le mauvais temps, étaient présents et tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour que cette manifestation se passe au mieux.
Nous remercions également l'Auberge du Val d'Ainan qui a accepté de nous préparer ces pizzas. Nous espérons que vous vous êtes régalés !!

Les bénéfices des manifestations organisées par les **Amis de l'École aident à financer les activités** des enfants et les projets pédagogiques des enseignants **des écoles Val'Joie et la Lambertière.**

Nous vous remercions pour votre participation.

Toute l'équipe de l'association "Les Amis de l'École

A.P.E.L. L'Association des Parents d'Élèves de l'école Plampalais

Vente de fleurs de l'école de Plampalais : Samedi 17 mai dans la cour, à partir de 9h.

La prochaine manifestation de l'APEL, se déroulera le Samedi 17 mai pour sa traditionnelle vente de fleurs, légumes et aromates.
La vente aura lieu dans la cour de l'école à partir de 9h, avec un choix qui vous permettra de fleurir vos jardinières, vos massifs et de savourer quelques légumes.
Les bénéfices serviront à financer les activités des enfants, les sorties scolaires et l'achat de petit matériel pour les classes.
Nous comptons sur votre mobilisation pour que cette journée soit une réussite et nous vous souhaitons une bonne plantation.

Le Bureau de l'A P E L.

Derrière chaque fleur se cache le sourire d'un enfant.
MERCI pour eux.

Association Enfance et Loisirs la Valdaine

Au pays des couleurs.

Chaque mercredi, dix huit enfants répartis en deux groupes partent en goguette au "pays des couleurs". Sous la conduite de Stéphanie Caudrelier, ils s'initient aux mystères des couleurs et se spécialisent dans le maniement des pinceaux.
Dans une ambiance joyeuse, ils s'adonnent à toutes sortes de jeux avec les couleurs, qu'il s'agisse de gouache, d'aquarelle, de pastel. Ils s'exercent à la technique du dessin de modelage et partent de l'observation jusqu'à la libération de leur instinct de création et d'expression.
Ces moments dédiés à l'art sont de bien beaux instants de liberté pour ces jeunes qui, à travers les arts graphiques, apprennent la maîtrise des couleurs, du trait et partagent le bonheur de la création.

Marie-Hélène JULLIEN, Directrice

Club Rencontre Valdainois

Changement de Bureau.

Président : Adrien CHOLLAT
Vice-présidente : Maryse DESCHAUX
Secrétaire : Michèle FALQUE
Secrétaire adjointe : Dominique NADAL
Trésorière : Gisèle LAMURE
Trésorière adjointe : Josette POIREL
2 membres : Michelle ANGEBAUD et Simone BROUSSY.

Le Club Rencontre ne manque pas de dynamisme offrant à ses adhérents des activités intéressantes telles que : *chant choral* chaque lundi matin, *gym douce* le jeudi matin, *jeux de société* le jeudi après-midi, *randonnées pédestres.*
Par ailleurs, dans la salle du club, sont organisées des journées à thèmes pour les adhérents :

Jeudi 6 mars, le loto, précédé d'un casse-croûte. *Dimanche 6 avril, repas dansant* avec orchestre, à l'Espace Versoud. *En Juin, un voyage d'une journée* est prévu.
Le club est ouvert à toutes et tous.
Nous sommes là pour apporter des précisions aux personnes intéressées. Venez-vous rendre compte sur place, vous serez bien accueillis.

Le Bureau

Infos pratiques

Mairie : 04 76 07 51 07 / Courriel : mairie@sgvaldaine.fr
Secrétariat ouvert au public :
Tous les matins de 8h à 12h + mardi, mercredi de 14h à17h
et le jeudi de 16h à 19h sur rendez-vous
Trésorerie : 04 76 07 51 14
Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30
Vendredi : 8h à 11h30
Bibliothèque Henri Renée Morel :
Mardi de 9h à 11h Samedi de 14h30 à 15h30
Déchèterie :
Montferrat : Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30
Samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h
St Nicolas de Macherin : Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 18h30
Samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h
La Poste : 04 76 07 56 76
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h, 14h à 16h30
Mercredi, samedi de 9h à 12h
Gendarmeries :
Saint Geoire en Valdaine : 04 76 07 50 17
Lundi, mercredi et samedi de 8h à 12h et 14h à 18h
Le Pont de Beauvoisin : 04 76 37 00 17
Tous les jours de 8h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et 15h à 18h
Marché :
Mardi matin, Place André Chaize
Cultes :
Chaque vendredi : messe à 18h
Dimanche 2 mars : messe à 9h
Dimanche 16 mars : messe à 10h30
Dimanche 6 avril : messe à 9h
Dimanche 20 avril : messe à 10h30

PERMANENCES

Centre médico-social
au Foyer Logement Plampalais
Secrétariat : lundi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h
Permanences :
Assistante sociale : sur rendez-vous, tél. 04 76 07 61 61
Infirmière-puéricultrice : lundi 13h45 à 15h45
Consultations infantiles et massages bébés :
Informations et rendez vous au 04 76 66 17 55
Assistantes maternelles :
Vendredi de 13h à 17h au Foyer Logement, tél : 06 98 02 51 81
Renseignements au service PMI (Protection Maternelle et Infantile) au Foyer Logement.. Tél : 04 76 07 59 98
CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
Le 1er jeudi du mois de 13h30 à 17h30 *sur rendez-vous*
Habitat et développement : Permanence téléphonique
Mardi de 14h à 17h au 04 76 85 13 65 ou 06 81 22 72 81
PIG (Programme d'Intérêt Général) Plan de Cohésion Sociale
Cabinet URBANIS 04 79 33 21 49
ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)
3ème vendredi du mois de 14h à 17h à l' Éco-Cité de Coublevie
Tél. ADIL : 04 76 53 37 30 / Contact : Sandra Charrot
Conciliateur *sur rendez-vous* : 04 76 07 51 07
3ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sous réserve)
Relais emploi : 04 76 07 52 16
Mardi, jeudi de 8h à 12h et 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h à 12h.
Maison de l'Emploi : 1er et 3ème vendredi du mois de 9h à 12h
Adéquation : vendredi de 9h à 12h

L'agenda du temps libre

Vendredi 28 février : 20h30 **Assemblées Générales** de Enfance et Loisirs, à l'Espace Versoud.
Samedi 1er mars : 20h30 **Repas dansant** de La Boule Valdainoise, à l'Espace Versoud.
Jeudi 9 mars : **Casse-croute et Loto** du Club Rencontre.
Dimanche 9 mars : **Boudin** de l'ACCA**,** à La Martinette.
Mardi 11 mars : 20h **Assemblée Générale** de Groupama, à l'Espace Versoud.
Samedi 15 mars : 20h **Spectacle Humoristique et Soirée Dansante** de L. Sémino à l'E. Versoud.
Lundi 17 mars : 17h à 20h **Collecte de Sang,** à La Martinette.
Mercredi 19 mars : 18h30 **Commémoration** FNACA**,** à St Geoire en Valdaine.
Samedi 22 mars : **Soirée Dansante** de Massieu XV, à La Martinette.
Dimanche 23 mars : **Matinée Moules-Frites** de Valdaine Animation, Place André Chaize.
Samedi 5 avril : **Loto** des Amis de l' École, à La Martinette.
Dimanche 6 avril : **Repas Dansant avec Orchestre** du Club Rencontre, à l'Espace Versoud.
Samedi 12 avril : **Fête des 30 ans** du Massieu Ski Club, à l'Espace Versoud.
Dimanche 13 avril : 9h **Promenade du Printemps** des donneurs de sang, à St Geoire en Valdaine.
Dimanche 20 avril : **Chasse aux Œufs** de Valdaine Animation, à La Combe.
Samedi 26 et dimanche 27 avril : **Ball Trap** de Valdaine Animation à St Geoire en Valdaine.